



VBC La Suze

Concept de protection pour les matches de volleyball AVEC certificat COVID

VBC La Suze

Personne responsable du plan coronavirus

Prénom: Valentina

Nom: Piazza

E-mail: valentina16@bluewin.ch

Numéro de téléphone portable: 079 779 40 53

Date: 26.08.2021 ; modifications valables à partir du 13.09.2021
Version: V9
Auteur: Valentina Piazza

Principe général applicable selon SwissVolley

Le concept de protection de Swiss Volley est subordonné aux directives de l'OFSP, des cantons et des communes ainsi que des exploitants d'installations si celles-ci sont moins strictes.

Si des directives plus strictes s'appliquent dans les cantons, les communes ou les concepts de protection des exploitants d'installations sportives, celles-ci doivent être respectées.

A l'entrée de la salle, le [certificat COVID](#) (vacciné, guéri, testé négatif) et une carte d'identité seront vérifiés pour toutes les personnes de 16 ans et plus :

- Vacciné: Après l'administration de la dernière dose de vaccin
- Guéri: Pas plus que 180 jours à partir du résultat du test
- Testé:
 - Test PCR: 72 heures après le prélèvement de l'échantillon
 - Test rapide antigénique : 48 heures après le prélèvement de l'échantillon

L'organisateur peut décider si l'accès des bénévoles doit être limité aux personnes titulaires d'un certificat.

Les événements réunissant au total plus de 1000 spectateurs et athlètes participants sont considérés comme des grandes manifestations et doivent être approuvés par le canton.

La distance de 1,5 m et les mesures d'hygiène doivent être respectées dans la mesure du possible.

Sans symptômes aux compétitions : Les personnes présentant des symptômes de maladie n'ont pas le droit de participer aux compétitions/tournois. Elles doivent consulter leur médecin pour définir la marche à suivre.

Check-In/Contrôle des entrées – VBC La Suze

A la suite des nouvelles directives émises par le Conseil Fédéral et appliquées par SwissVolley, le plan suivant doit être appliqué pour chaque match du VBC La Suze. En cas de non-respect de la présentation du PassCovid ou d'un contrôle non-effectué, nous nous réservons le droit d'appliquer des amendes selon celles édictées par le Conseil Fédéral.

Tous les contrôles de PassCovid se feront à l'aide de l'application COVID Check à installer sur vos smartphones.



Lors de chaque match joué à domicile (Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Corgémont), une personne sera responsable des entrées selon un plan préalablement établi. En cas de matchs à forte influence, nous nous réservons le droit de mandater une deuxième personne pour effectuer les contrôles.

Vous trouverez ci-dessous toutes les consignes à suivre et toutes les personnes concernées par ses nouvelles mesures.

Équipes concernées pour le contrôle

Toutes les équipes actives sont concernées par ce contrôle pour autant que les joueuses et joueurs aient 16 ans révolus. Les équipes M15, M13 et Kids ne sont pas concernées.

Spectateurs concernés par le contrôle :

Tous les spectateurs sont concernés pour autant qu'ils aient plus de 16 ans révolus.

Rôle du Coach :

- Vérification du PassCovid et des documents d'identification officiels (carte d'identité, passeport et permis de conduire) de son équipe, de l'équipe adverse, des arbitres et du marqueur
- Préparation d'une liste des joueuses/joueurs présents au match (nom, prénom, date de naissance) à transmettre à Valentina Piazza sous 24h (valentina16@bluewin.ch)

Rôle de l'équipe adverse :

- Présentation du PassCovid et d'une carte d'un document d'identification officiel (carte d'identité, passeport et permis de conduire) avant l'entrée dans la salle
- Préparation d'une liste des joueuses/joueurs au match (nom, prénom, date de naissance) à transmettre à Valentina Piazza sous 24h (valentina16@bluewin.ch)

Rôle du Responsable des entrées :

- Être présent 30-45 minutes avant le début du match
- Vérification de chaque PassCovid + du document d'identification officiel (carte d'identité, passeport et permis de conduire)
- Inscription de chaque personne contrôlée (nom, prénom, date de naissance, domicile) et transmission de cette dernière à Valentina Piazza sous 24h (valentina16@bluewin.ch)
- Identification des personnes contrôlées à l'aide d'un signe distinctif (tampon, bracelet).
- Identification de son propre PassCovid

En cas d'impossibilité de présence, il faut annoncer l'absence et trouver une personne de remplacement une semaine à l'avance et tenir informé Valentina Piazza.

Nous prions au coach de chaque équipe de faire un rappel à ses joueuses/joueurs afin de veiller au bon fonctionnement de ce plan.

Lieu de contrôle :

- Halle de Sonvilier : Contrôle en bas à l'entrée
- Halle de Saint-Imier : Contrôle en haut des escaliers
- Halle de Cormoret : Contrôle en haut des escaliers
- Halle de Corgémont : Contrôle en bas à l'entrée

Mesures préventives :

Afin que nous puissions effectuer nos contrôles correctement, le garage et la petite salle de Saint-Imier ne seront plus accessibles, tout comme la salle non-occupée à Corgémont

Port du masque et désinfectant :

Le port du masque est obligatoire à l'entrée du centre sportif ainsi que pour tous les déplacements (toilettes, buvettes, couloirs). Le masque peut être retiré pour les spectateurs lorsqu'ils sont assis.

Les joueuses/joueurs, arbitres et marqueurs peuvent retirer le masque une fois dans la salle et ce pour la durée du match.

Du désinfectant sera disponible à l'entrée de la salle.

Vestiaire :

Les vestiaires sont réservés aux joueuses/joueurs et staff. De plus un vestiaire sera attribué à chaque équipe.

Déroulement du match :

Avant le match

- Définir un demi-terrain par équipe, par ex. pas de service/réception.
- Mise en place des équipes selon les instructions de Swiss Volley.
- Salutations sans contact physique (les équipes et les arbitres ne se serrent pas la main/pas de coup de poing).
- L'entrée sur le terrain est interdite (y compris zone libre) aux personnes non inscrites sur la feuille de match

Pendant le match

- L'entrée sur le terrain est interdite (y compris zone libre) aux personnes non inscrites sur la feuille de match (à l'exception des ramasseurs/ramasseuses de balles, des quick-moppers et des compteurs/compteuses).

Après le match

- Mise en place des équipes selon les instructions de Swiss Volley.
- Salutations sans contact physique (les équipes et les arbitres ne se serrent pas la main/pas de coup de poing).
- Les équipes peuvent rapidement saluer leurs supporters (sans contact physique).

Bénévoles

- Les bénévoles sont définis comme suit : Des volontaires dont l'organisateur a absolument besoin pour l'événement. Il s'agit ici de membres du club de plus de 18 ans.
- Présentation d'un Passcovid valable
- Dans la mesure où un Passcovid ne peut pas être présenté, le port du masque est obligatoire pour la durée de service des bénévoles.

Cas positif de COVID-19

Si la personne responsable du plan coronavirus d'une manifestation prend connaissance d'un cas positif de coronavirus (confirmé par un médecin!), elle doit procéder conformément au schéma de déroulement et en informer Swiss Volley.

→ Voir le [schéma de déroulement en cas d'infection avérée au coronavirus](#)

La responsabilité étant du ressort des cantons, c'est le service médical du canton concerné qui décide quant à l'introduction de mesures d'isolement et de quarantaine

Valable pour (les PERSONNES suivantes)...

... tous les athlètes, entraîneurs/entraîneuses, membres du staff, arbitres, RD, TD, juges de ligne, marqueurs/marqueuses, bénévoles, ramasseurs/ramasseuses de balles, quick-moppers, responsables de salle, speakers/speakerines, représentants/représentantes des médias, photographes, membres du service de secours, membres de l'équipe de nettoyage, contrôleurs/contrôleuses des billets, membres des services de sécurité, spectateurs/spectatrices et autres personnes présentes dans la salle.